



Marie FAVRE

Avocat Spécialiste en Droit du Travail



A propos du Cabinet

Forte d'une solide expérience de 12 ans en tant qu'avocate au barreau de Lyon et titulaire du certificat de spécialisation en droit social, Marie Favre s'engage pleinement aux côtés de ses clients, notamment des entreprises, leurs dirigeants et cadres, partout en France, **en matière de droit du travail, droit de la santé au travail et droit de la sécurité sociale, en conseil comme en contentieux**, avec l'ambition profonde de placer l'humain au cœur de la relation professionnelle.

Le Cabinet intervient ainsi quotidiennement auprès **d'Entreprises** (de toutes tailles et de tous secteurs d'activité) et **d'Hommes et de Femmes** (chefs d'entreprise, décideurs RH, juristes ou particuliers) afin d'auditer et sécuriser leurs pratiques, accompagner leurs prises de décisions, leur apporter des solutions de terrain ou les assister en justice avec **une approche résolument « dynamique, pragmatique, stratégique et innovante » ainsi qu'un accompagnement social sur-mesure.**

Le Cabinet offre également des **formations opérationnelles en droit social** à destination des différents acteurs de l'entreprise.

Des compétences en droit social au service de vos besoins

Un accompagnement personnalisé par le conseil et la formation et une défense vigoureuse de vos intérêts en justice dans tous les domaines du droit social.

Marie Favre est à vos côtés en droit du travail, droit de la santé au travail et droit de la sécurité sociale, pour **vous conseiller, vous défendre et vous former.**

NOS MISSIONS DE CONSEIL EN DROIT SOCIAL

Nos domaines d'intervention :

Relations individuelles de travail

- **Contrat de travail** : conclusion, exécution, suspension, modification, mise à disposition, transfert et élaboration d'une politique de rémunération
- **Droit disciplinaire** : gestion de la procédure, élaboration-mise à jour du règlement intérieur et/ou de la charte informatique
- **Licenciements individuels** : pour motif personnel ou économique
- **Ruptures négociées du contrat de travail** : rupture conventionnelle, transaction
- **Autres modes de rupture du contrat de travail** : démission, prise d'acte et résiliation judiciaire, départ et mise à la retraite

Relations collectives de travail

- **Elections professionnelles** : mise en place du Comité Social et Economique (CSE)
- **Gestion des relations avec les représentants du personnel** : consultations récurrentes et ponctuelles, BDES, expertises, droits d'alerte

- **Négociation collective** : négociation et mise en œuvre des accords collectifs, négociations obligatoires et rédaction d'accords collectifs en matière de : télétravail et droit à la déconnexion, risques psychosociaux, égalité professionnelle, GPEC
- **Durée et aménagement du temps de travail et sécurisation du forfait-jours**
- **Audits sociaux** : de conformité et de réorganisation
- **Epargne salariale** : intéressement, participation, plans d'épargne salariale et Compte Epargne Temps (CET)

Restructurations d'entreprises

- **Pilotage social des transferts d'entreprise** : audit social, impact individuel et collectif de l'opération projetée, conduite de la procédure d'information-consultation des représentants du personnel et gestion du transfert des contrats de travail
- **Procédures de licenciements collectifs pour motif économique** : Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) - Plan de Départ Volontaire (PDV)
- **Outils de restructuration « à froid »** : Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC), Accords de Performance Collective (APC) et Accords d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD)
- **Déménagement de l'entreprise**

Santé et sécurité au travail

- **Risques professionnels** : élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et gestion des relations avec les différents acteurs de la prévention (salarié, élus, service de santé au travail et médecin du travail)
- **Risques Psychosociaux (RPS)** : prévention des RPS, du harcèlement moral et/ou sexuel et des violences au travail, négociation d'un accord sur les RPS et mise en place et suivi d'une procédure d'enquête interne
- **Traitement de l'inaptitude au travail**

Droit de la sécurité sociale

- **Accidents du travail et maladies professionnelles** : rédaction de lettres de réserves, suivi de l'instruction menée par la CPAM et contestation des décisions de prise en charge devant la Commission de Recours Amiable (CRA)
- **Contrôle URSSAF** : examen de l'avis de contrôle et de la lettre d'observations, rédaction du courrier en réponse et contestation du redressement URSSAF devant la CRA

Prévention du risque pénal

- Hygiène et sécurité
- Prêt de main d'œuvre illicite
- Marchandage
- Accident du travail
- Travail dissimulé
- Discrimination et harcèlement

UN SUIVI DU CONTENTIEUX EN DROIT SOCIAL

Nos domaines d'intervention :

Contentieux prud'homal

- Contestation du licenciement pour motif personnel ou économique
- Prise d'acte ou résiliation judiciaire du contrat de travail
- Harcèlement moral et/ou sexuel ou discrimination salariale / syndicale
- Demandes de rappels de salaire (primes, heures supplémentaires et remise en cause des forfaits ...)
- Demandes de requalification du CDD, contrats d'intérim en CDI

Contentieux administratif

- Relatif aux salariés protégés

Contentieux électoral

- Contestation des élections professionnelles
- Contestation de la représentativité syndicale
- Contestation de la désignation syndicale

Contentieux collectifs

- Contestation des expertises du Comité Social et Economique (motif de recours, périmètre, coût...)
- Actions relatives à l'application des accords collectifs

Contentieux de la sécurité sociale

- Accidents du travail et maladies professionnelles :
 - Contestation de la décision de prise en charge au titre de la législation professionnelle d'un accident ou d'une maladie
 - Contestation d'une demande de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur
- Contrôle URSSAF : Contentieux post contrôle et redressement URSSAF

NOTRE OFFRE DE FORMATION EN DROIT SOCIAL

Le Cabinet propose des formations :

- D'actualité légale ou jurisprudentielle ou à thème sur tous les aspects du droit social,
- Opérationnelles,
- À destination des différents acteurs de l'entreprise : des dirigeants ou du comité de direction, du service juridique ou RH, des managers ou encore, des représentants du personnel,
- Selon des formats variés : en présentiel ou à distance, en une demi-journée ou une ou plusieurs journées entières de formation,
- En inter ou en intra entreprise : se déroulant au sein du cabinet ou au sein des entreprises.

Quelques formations thématiques : *(le programme détaillé de chaque formation est disponible sur demande)*

L'essentiel en droit du travail pour les opérationnels RH (appréhender les relations individuelles et collectives de travail : sécuriser le processus d'embauche, gérer l'exécution et la modification du contrat de travail, maîtriser les cas de rupture du contrat de travail, identifier le rôle et les missions du CSE)

La vie du contrat de travail (maîtriser tous les aspects de la vie du contrat de travail ayant trait à la conclusion, l'exécution, la suspension, la modification et la rupture de celui-ci)

L'exercice du pouvoir disciplinaire dans l'entreprise

Gérer la rupture du contrat de travail

L'impact des Ordonnances MACRON en droit du travail

La responsabilité pénale de l'entreprise et de ses dirigeants

Piloter les transferts d'entreprise (assurer la gestion sociale des transferts d'entreprise : analyser l'impact tant individuel que collectif de l'opération projetée, identifier les points de vigilance et conduire la procédure d'information-consultation des représentants du personnel)

Réussir les élections professionnelles dans l'entreprise

Le comité social et économique en pratique (connaître le cadre de mise en place et les missions du CSE, appréhender le fonctionnement de l'instance et identifier les moyens à sa disposition)

Les contours du rôle et des missions des IRP

La prévention des risques psychosociaux

La gestion de l'inaptitude au travail



Marie FAVRE

Avocat Spécialiste en Droit du Travail

20 Boulevard Eugène Deruelle

69432 LYON CEDEX 03

Tél. : +33 (0)6 86 79 01 79

favre.marie@avocat-conseil.fr